

- 1. Interpellation citoyenne relative à la fermeture de l'agence BNP Paribas Fortis.  
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende de sluiting van het agentschap BNP Paribas Fortis.**
  - 2. Interpellation déposée par Monsieur Ikazban, conseiller communal PS, relative à la fermeture des guichets et distributeurs de billets de banque.  
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ikazban, gemeenteraadslid PS, betreffende de sluiting van de loketten en bankautomaten.**
  - 3. Interpellation déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTBPVDA, relative au manque de services de proximité dans le centre de Molenbeek-Saint-Jean.  
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB-PVDA, betreffende het gebrek aan nabijheidsdiensten in het centrum van Sint-Jans-Molenbeek.**
- 

**M. le Président :**

Je cède la parole aux représentants des citoyens.

**M. Demarcke, représentant les citoyens ayant déposé l'interpellation :**

Merci Monsieur le Président.

Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers communaux, on a fait une interpellation citoyenne concernant la fermeture de l'agence Fortis le long de la chaussée de Gand. On sait qu'il y a beaucoup de facteurs qui ont contribué à cette décision, mais ça nous étonne quand même que les taxes sur les distributeurs de billets aient été augmentées par la Commune de 400 € par an et par distributeurs, à 4.000 €. Ce n'est probablement pas la seule raison, mais cette décision ne favorisera pas la venue d'une autre banque à la place. Quand on regarde le nombre de distributeurs de billets de banque par 10.000 habitants, on voit qu'à Bruxelles, on est à 3,6 distributeurs par 10.000 habitants et en Flandre, on est à 7,4 distributeurs par 10.000 habitants, alors qu'à Bruxelles on a également tous les travailleurs qui habitent en Flandre et en Wallonie qui viennent travailler ici. Je voudrais savoir si avant cette décision d'augmenter les taxes, il y a une étude qui a été faite et donc si les taxes ont été comparées à celles des autres communes. Je vois qu'à Anderlecht par exemple, ils ont une taxe similaire de 4.100 €, à Berchem ils sont à 4.400 €, à Ixelles ils sont à 3.800 €, à Jette ils sont à 4.000 €, donc tous ceux-là sont au même niveau, mais d'autres communes comme Watermael sont à 936 €, Evere est à 1.200 €, à Gand, ils sont à 500 €. Donc on aimerait bien savoir si vous avez analysé s'il y a un lien entre l'augmentation de la taxe et le nombre de distributeurs par 10.000 habitants et si vous avez aussi estimé l'effet sur les commerçants et donc analyser les ventes perdues suite au manque de cash et aussi l'effet sur le choix d'implantation de nouveaux commerçants ? On aimerait bien savoir si la Commune a des plans pour essayer d'attirer plus de distributeurs de billets. Dans le quartier où moi j'habite, dans le quartier du square des Libérateurs, il y a deux endroits qui sont vacants pour le moment, un bâtiment sur le coin entre le boulevard du Jubilé et la rue Picard et sur le coin entre le boulevard du Jubilé et la rue de l'Ourthe, ça pourrait peut-être être intéressant de mettre ces deux endroits, en tout cas dire aux banques qu'il y a ces deux endroits qui sont disponibles. Il y a aussi le Centre Communautaire Maritime ou comme dans le Métro où on pourrait peut-être penser à inviter des banques pour ouvrir distributeurs.

On vous signale également qu'il n'y a pas suffisamment de points postes, suite à la fermeture de la poste le long du boulevard Léopold II et de celui à Simonis et donc on voudrait savoir si vous comptez prendre des actions à ce sujet pour avoir davantage de points postes ?

**Dhr. de Voorzitter :**

Dank u Mijnheer.

Ik geef nu het woord aan Mijnheer De Block. U heeft een interpellatie ingediend tijdens de laatste gemeenteraad die overgebracht naar deze is.

Excusez-moi, je donne d'abord la parole à Monsieur Ikazban qui l'avait demandée en priorité.

**M. Ikazban :**

Merci Monsieur le Président, merci à cet habitant pour son interpellation citoyenne qui reprend des éléments que nous avons déjà discutés ici au conseil communal. J'avais d'ailleurs déposé cette interpellation en décembre et donc il y a des éléments qui datent de cette époque qu'il faut remettre en contexte.

Madame la Bourgmestre, chers collègues, je voudrais revenir sur un sujet qui fait à nouveau l'actualité pour la énième fermeture d'une agence bancaire. En effet, comme il a été précisé ici, la BNP Paribas Fortis située chaussée de Gand vient de mettre la clé sous le paillason. Une banque qui fait évidemment jaser puisqu'elle a été surcapitalisée et qu'elle prévoit de verser un dividende de 2 milliards d'euros à sa maison-mère avant la fin de l'année, avant la fin de l'année passée. Paradoxalement, cette banque a licencié plus de 1.000 personnes en trois ans selon son nouveau plan social, « vision 2020 ». Certains d'entre vous s'en souviennent peut-être, en mai dernier, j'avais abordé ce sujet lors du conseil communal consacré au budget. J'avais mis en garde contre les risques liés à votre décision communale de taxer les distributeurs de banque. La fermeture d'une agence est une chose, mais la disparition des distributeurs de billets est une catastrophe pour la population, j'en veux pour preuve le témoignage de ces habitants. Avec ce genre de taxes, vous n'incitez certainement pas les banques à les maintenir. Nous vous avons d'ailleurs alertés à ce sujet à l'époque. Molenbeek-Saint-Jean a donc été délestée de pas moins de sept distributeurs automatiques en une fois. Les seniors, les personnes à mobilité réduite, les personnes en difficultés seront contraintes à présent de modifier leurs habitudes. De manière générale, depuis que vous êtes au pouvoir, le centre de Molenbeek-Saint-Jean, une des zones les plus densément peuplées du pays, est dans une situation dramatique en matière de services à la population. Il y a un manque flagrant de bureaux de poste, ça a été dit, d'agences bancaires et de distributeurs de billets. On ne compte plus que deux bureaux de poste pour 97.000 habitants. Je vous rappelle que Bpost avait fermé de manière inconséquente deux bureaux en juillet dernier, l'un sur la chaussée de Gand et l'autre le long du boulevard Léopold II. Des citoyens vous avaient déjà interpellés sur le sujet, il y a presque deux ans, à la suite de la fermeture de l'agence Belfius aux Etangs Noirs. Un représentant des habitants était venu ici à ce moment-là afin de faire entendre leurs voix, leurs inquiétudes et réclamer le soutien de la Commune pour que la banque, qui avait été largement renflouée par l'État, continue d'offrir un service minimum à la population dans ce quartier-là, d'autant que les nombreux commerçants et leurs clients ont besoin d'un tel service. Ce soir-là, j'avais avec d'autres collègues, soutenu cette demande citoyenne et j'avais même fait remarquer que les trois distributeurs de billets de banque encore en activité étaient mal agencés et situé à l'extérieur, le minimum avais-je précisé à l'époque aurait été d'avoir des guichets à l'intérieur, accessibles aux personnes à mobilité réduite et dont les écrans permettraient à tout citoyen, quel que soit son degré de mobilité, d'effectuer des opérations bancaires en toute sécurité : illustration pour ceux qui ne connaissent pas, les trois distributeurs de billets aux Etangs Noirs, c'est ça, quand vous êtes devant ces distributeurs, tous les gens derrière vous voient tout ce qui se passe puisque les guichets sont tellement haut, enfin c'est surréaliste. J'avais également rappelé que la location du rez-de-chaussée de l'agence Attijariwafabank, chaussée de Gand dans une propriété

communale, était conditionnée à l'installation d'un distributeur automatique de billets qui tardaient à être mis en place. Je suis heureux de voir que j'ai été écouté puisque entre-temps, ce distributeur a été installé, même s'il faut reconnaître qu'il est très souvent en panne. Cet exemple n'est pas anodin et si je le donne, c'est volontairement car il indique que nous avons une marge de manœuvre, contrairement à ce que l'on pourrait nous répondre, au niveau communal, quand il y a de la volonté, quand il y a de l'imagination. Aujourd'hui, je me mets à la place de ce citoyen qui s'est exprimé ici en janvier 2014 et je me dis qu'on ne l'a non seulement pas écouté mais qu'en plus on a laissé les choses se dégrader jusqu'à ce qu'on voit se fermer les uns après les autres les bureaux de poste, les agences de banques et les distributeurs de billets dans notre commune. Rien qu'au centre de Molenbeek, les distributeurs de billets ont été réduits à deux pour 26.000 habitants. Madame la Bourgmestre, j'aimerais bien essayer de comprendre pourquoi cette indifférence, pourquoi cette impuissance et pourquoi ce manque de réactions, de réactivité face à une population déjà tellement malmenée. Qu'avez-vous fait pour enrayer l'exode de ces institutions importantes pour la population et les commerces de la commune ? Que fait la Commune pour pallier cette carence ? Vous qui voulez redynamiser les commerces, n'êtes-vous pas inquiète de cette fuite, pourriez-vous nous expliquer vos actions et je vous le dis de manière tout à fait posée, on veut des réponses, nous les conseillers communaux, les habitants, le représentant des citoyens ayant déposé une interpellation, on veut des réponses, on veut du concret, on veut des explications qui tiennent la route. On n'acceptera pas, on acceptera plus les déclarations du type : « ce n'est pas moi, ce sont les autres ». La situation est suffisamment grave et inquiétante alors que plus personne ne semble se soucier des Molenbeekoïses aujourd'hui. Je terminerai puisque cette interpellation date déjà du mois de décembre, je voudrais rappeler quand même que quand on parle de redynamiser le centre historique de Molenbeek-Saint-Jean, l'aspect économique, l'aspect commercial, on a constaté ici que la Commune, après trois ans de législature, votre nouvelle majorité n'a toujours pas de plan de développement économique. On nous a promis qu'on allait peut-être en avoir un avant les prochaines élections, j'espère que ce sera le cas et je vous remercie d'avance pour vos réponses.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je ne vais pas revenir sur les faits, mais avec le PTB on a dénoncé effectivement la disparition de cette banque et avec elle la disparition de pas mal de distributeurs de billets. On arrive à une situation où dans le centre historique de Molenbeek-Saint-Jean, on se retrouve maintenant avec deux distributeurs de billets alors qu'il y en avait cinq ou six par le passé. Si on prend le bas de Molenbeek, je crois que le constat est plus ou moins le même, on avait plus de 1.000 distributeurs, voire plus, pour finalement rester avec trois distributeurs de billets de banque. Sur les six banques présentes par le passé, il n'en reste plus que trois. Avant, il y avait Belfius, BNP Paribas Fortis, Banque de la Poste, Attijariwafabank, Chaabi, KBC. Il reste maintenant Attijariwafabank, Chaabi et KBC. Je pense que les conséquences pour les habitants sont assez graves, pas uniquement pour les gens qui viennent faire leurs courses, mais aussi pour les habitants qui comptent sur les services de l'agence en tant que telle pour pouvoir faire les démarches nécessaires qui sont liées à leurs comptes bancaires. D'abord, on a constaté que la Banque de la Poste, chaussée de Gand, a disparu malgré des files très longues, malgré le besoin énorme, on a fermé cette agence. La même chose se produit le long du boulevard Léopold II où la Banque de la Poste a aussi disparu. On voit que Belfius Etangs Noirs a aussi disparu et maintenant les gens qui sont clients dans cette banque-là doivent aller au centre-ville, des personnes âgées qui doivent faire 20 minutes à

piéd, 30 minutes à piéd pour aller à leur banque, je pense que c'est inacceptable dans ce sens-là. Ce n'est pas un phénomène isolé, ça date déjà depuis Dexia, Belfius, les décisions ont été prises avant. On avait demandé lors des sections réunies concernant les taxes et donc l'Echevin des Finances nous avait assuré effectivement que les décisions des banques de fermer des agences dataient du passé, d'avant l'augmentation de la taxe. Vous citez les chiffres qui sont parus dans le journal la Capitale concernant les distributeurs de billets par 10.000 habitants, je les ai regardés aussi et les communes qui ont le moins de distributeurs par population, je pense les 10 communes les moins bien loties, en fait 9/10 sont les communes les plus pauvres de Bruxelles. La libéralisation, la privatisation des banques nous amène ici à cette situation qui fait que les Molenbeekois du bas ne sont pas intéressants sur le plan économique et financier pour cette banque. C'est la raison principale pour laquelle la Banque de la Poste est partie, les deux agences de la chaussée de Gand sont parties, parce que financièrement, elles n'étaient pas intéressantes financièrement et commercialement. Ce ne sont que des gens qui viennent rechercher leur argent et donc ce n'est pas intéressant pour eux, il n'a personne qui joue avec des actions, il n'y a personne qui achète des obligations, ce n'est pas intéressant du tout pour cette banque. Je trouve que c'est quelque chose qui doit nous faire réfléchir et donc j'ai une question pertinente, parce que la CGER qui est devenue Fortis et après 70 ans de réussite et de bon fonctionnement, elle a fait faillite. Et pour la Dexia, alors que vous aviez voté une aide supplémentaire d'achat d'actions, cette espèce de holding communal nous a fait perdre 1,5 millions d'euros par an et pour nous remercier, ces deux banques partent. Ça c'est la réalité et je veux bien demander la chose suivante : qu'est-ce que la Commune va faire parce qu'apparemment le pouvoir financier et commercial de notre population n'est plus suffisant pour attirer des banques, est-ce que la Commune peut elle-même mettre des distributeurs à disposition de la population, comme peut-être par exemple ici, au guichet de la Commune, est-ce que comme dans d'autres communes ou villes comme on le fait à l'étranger, il y aurait moyen de créer une coopérative et qu'est-ce que pense la Commune d'une banque publique qu'on pourrait mettre sur piéd vu qu'il n'y a pas de banque privée qui réponde au marché public concernant les demandes de prêts. Pourquoi malgré les discussions et les débats ici, malgré qu'on a obligé le collège à se mouiller pour défendre le maintien des bureaux de poste, malgré le fait qu'on a demandé au collège de se mouiller pour garder les agences ici, pourquoi il n'y a pas eu d'effet et de résultats ?

**M. le Président :**

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

**Mme Tamditi :**

Le groupe ECOLO-GROEN déplore également la fermeture de cette agence BNP Paribas Fortis, toutefois moi, j'ai la faiblesse de croire, ou peut-être la naïveté je n'en sais rien, de croire que les taxes ne sont pas la cause de cette fermeture, il n'y a qu'à regarder dans ce cas, ici, au Karreveld, il ne faut pas se promener beaucoup pour trouver des agences bancaires. Je voudrais rappeler également que ce n'est pas une question de majorité au pouvoir, la fermeture de la poste a été décidée bien avant la mise en place de la nouvelle majorité et ce sont clairement des questions de rentabilité qui ont été mises en cause pour justifier la fermeture des agences de la poste dans les quartiers les plus pauvres, les moins intéressants commercialement. Les banques ne sont pas des associations philanthropiques, je ne vais pas pleurer parce qu'on impose des taxes supplémentaires, je pense que tout le monde doit contribuer dans la mesure de ses moyens au financement public et donc les banques aussi, qui font de grands bénéfices et donc je pense qu'on peut d'une part déplorer la fermeture de ces agences Belfius et BNP Paribas Fortis et je suis également curieuse d'entendre les réponses de la Commune quant à savoir si nous avons

un quelconque levier pour pouvoir répondre aux attentes de la population pour pouvoir bénéficier d'un service minimum de proximité, que ce soient des distributeurs de billets, des points poste.

Merci d'avance pour vos réponses et merci aussi aux citoyens qui ont introduit cette interpellation.

**M. le Président :**

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Merci Monsieur le Président.

Avant toute chose, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, le public, je vous souhaite mes meilleurs vœux, de santé, de bonheur. Je vous souhaite à tous une année apaisée, de paix et de justice.

Je vous remercie pour votre interpellation citoyenne, comme je l'ai souvent dit, c'est une chance pour les membres de cette assemblée, surtout pour les membres du collège, les Echevins et la Bourgmestre de pouvoir entendre les préoccupations des citoyens. Par rapport à votre demande, nous ne pouvons qu'être inquiets, comme vous, suite aux très nombreuses restructurations qui se traduisent par des fermetures d'agences, de guichet et par de nombreuses pertes d'emplois. C'est l'effet tax shift qui est en action. La suppression de la taxe communale, je ne pense pas que ce soit cette taxe qui soit la cause de la fermeture des agences. On est dans le Molenbeek historique, des quartiers paupérisés et donc les agences, voyant leurs produits bancaires ne se commercialisent pas dans ce genre de secteur, ils ferment leurs agences et se concentrent ailleurs où leurs produits peuvent être vendus. Je ne pense pas donc que ce soit cette taxe qui soit la cause de ces départs d'autant plus qu'on se plaint des intérêts notionnels qui sont favorables aux multinationales. Elles ne paient pas de taxes parce qu'elles font du chantage à l'emploi. Les restructurations étaient prévues par la maison-mère BNP Paribas Fortis pour sa filiale ici à Molenbeek dans son plan stratégique qui s'appelle vision 2020. Il faut savoir que ces décisions sont prises en présence et avec l'accord des actionnaires. Qui sont ces actionnaires, on retrouve l'État français avec 17 %, l'État belge avec 11 % et 75 % d'investisseurs institutionnels, c'est-à-dire des assurances et des fonds de pension. Il s'agit d'une entreprise qui transfère des milliards de dividendes aux actionnaires de la maison-mère qui dans le même temps prévoit la suppression de 1.050 postes d'ici 2020. C'est le rôle ambigu joué par notre Etat qui est à épingle, il est aussi actionnaire dans la maison-mère et donc quelque part, il pousse à la restructuration pour récolter des dividendes. Donc à ce sujet, je plaiderais plutôt pour que notre majorité et les autorités communales avec les Echevins MR et notre Bourgmestre MR, pour qu'ils relaient notre demande auprès de notre Premier ministre qui est aussi MR et qui a la possibilité d'influer sur les décisions de la maison-mère afin d'éviter la fermeture d'agences et la suppression de postes, d'emploi et de distributeurs de billets. Selon moi, c'est plutôt dans ce sens qu'il faut plaider.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

**Dhr. Van Damme :**

Ja Mijnheer de Voorzitter, heel kort, mijn eerste spaarrekening was bij de ALSK, zoals velen onder ons, dat was toen de staatsbank, de veilige plaats waar je je geld kon beleggen, waar u spaargeld kon parkeren. Sindsdien is er toch heel veel veranderd als we zien wat er vandaag gebeurt. Dat is niet meer de bank die ik herken en natuurlijk zit de privatisering er voor een groot stuk in. Ik denk dat we daar zware fouten aan samenleving hebben gemaakt en dat we eigenlijk moeten toegeven dat de privatisering van al die banken niet noodzakelijk tot een betere bank heeft geleid, in tegendeel we hebben ze niet alleen moeten redden een paar jaar geleden, maar bovendien blijkt nu ook nog eens dat de service van die banken eigenlijk ondermaats is en dat die eigenlijk enkel en alleen afgestemd is op waar er een kapitaalcrachtige bevolking is. Ik denk dat dat de realiteit is van deze sluiting. Of we dat nu willen of niet of we nu wijzen naar de gemeentetaksen of niet Ik denk heerlijk gezegd dat de gemeentetaksen er weinig bijgedragen hebben, ik denk dat we heerlijk moeten zijn en toegeven dat het een pure economische afweging is van een privé partner die alleen uit is op een winst maximalisatie en helemaal op geen enkele manier nog denkt aan dienst voor de bevolking. Het is het echte failliet van onze samenleving is dat we gekomen zijn met de situatie waar banken die hun oorsprong ten dienste te staan van de burger nu de facto alleen nog ten dienste staan voor het groot kapitaal. Ik denk niet dat we de gemeente op dat vlak veel schuld kunnen toewijzen, ik heb slechts een vraag en dat is de volgende vraag en dat is wat heeft u precies gedaan om te proberen vermijden dat ze toch weg ging? Heeft u initiatief genomen, bent u langs gegaan, heeft u gesprekken gehad, is er overleg geweest over deze beslissing, wat heeft de gemeente gedaan om dit toch te vermijden?

**Dhr. de Voorzitter :**

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre. Non pardon, je vois que Monsieur Van Leeckwyck souhaite prendre la parole.

**M. Van Leeckwyck :**

Je voulais simplement préciser que je suis tout à fait d'accord avec Madame Tamditi, je trouve qu'elle est intervenue de façon très terre à terre. Par contre, je voulais aussi dire que le MR est désolé et ne trouve pas normal qu'on ferme autant de distributeurs de billets dans le centre. C'est un service qui doit être rendu à tout le monde. On peut aussi se rendre compte que c'est un problème de fond, que même dans des villages, on ferme aussi carrément des agences. Je pense donc que la Commune doit intervenir, qu'elle ne doit pas se laisser faire, mais aussi que les Régions et le fédéral doivent aussi intervenir.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Van Leeckwyck.  
Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Merci Monsieur Demaercke, merci Mesdames et Messieurs les conseillers pour vos questions citoyenne et politiques. Vous pointez le doigt sur un problème important et je sais que nombre de bruxellois restent contre la fermeture des agences bancaires, en plus de la raréfaction des distributeurs de billets de banque. Ce n'est évidemment pas propre à Molenbeek-Saint-Jean, c'est une évolution qui touche toute la région bruxelloise. Le groupe Financité a publié récemment un rapport qui montre la diminution spectaculaire du nombre

d'agences ces 10 dernières années, avec une accélération du rythme depuis 2012. Ainsi, en 1995, alors qu'il y avait 16.645 agences en Belgique, aujourd'hui on n'en compte plus que 6.810, dont 428 à Bruxelles. Selon eux, cette tendance à la baisse risque de se poursuivre. De nombreuses banques ont annoncé en 2013 leur intention de fermer des agences dans les années à venir, en avançant plusieurs raisons, notamment la lutte contre l'argent noir, mais la principale raison est la révolution numérique qui permet aux clients de pouvoir effectuer leurs opérations bancaires sur leurs ordinateurs et leurs tablettes. Évidemment, ça ne résout pas les difficultés des gens qui connaissent la fracture numérique et c'est un argument qui ne convient pas à des milliers de clients qui n'ont pas de possibilité de recourir au homebanking.

Monsieur Demaercke, il est inutile, je pense, de faire une enquête sur Facebook, évidemment que tout le monde voudrait disposer d'un distributeur de billets à proximité de son domicile. Toutefois, vous imaginez bien que les banques privées poursuivent une certaine logique et soyons réalistes, moi je ne connais pas d'exemple au niveau local qui puisse influencer les décisions des grandes banques.

La BNP a annoncé son intention de fermer ses distributeurs fin 2014, soit avant que la taxe ne soit remontée par la Commune. Par ailleurs, vous pensez bien que pour ces sociétés, payer 4.000 euros par appareil automatique ou 3.400 par agence bancaire, c'est une goutte d'eau dans leurs dépenses. La justification qui nous a été fournie – c'était il y a deux ans déjà, en 2013 - c'est que BNP Paribas Fortis a décidé la suppression de 150 agences au niveau national. Ce serait dans ce cadre qu'il aurait été également décidé de fusionner - et là je mets évidemment des guillemets - l'agence de Molenbeek avec celle de Midi. Évidemment, nous en convenons tous ici, nous sommes désolés, car cette agence à l'entrée de la chaussée de Gand était fort fréquentée. Au vu des contacts que nous avons eus avec BNP, celle-ci nous a assuré qu'un deuxième distributeur de billets serait aménagé à côté de celui qui est encore en service aujourd'hui. Cela soulagerait donc en partie les gens qui font la file sur le trottoir. Je vous dirais alors, Monsieur Ikazban, qu'il est un petit peu prétentieux de dire qu'une administration communale a la possibilité d'empêcher une banque privée de fermer une agence. C'est mal connaître le secteur bancaire, et cela m'étonne, venant de vous, de s'imaginer qu'en faisant un cadeau fiscal à une banque, par exemple via la diminution d'une taxe, on s'attire ses faveurs pour le maintien des distributeurs d'argent. Nous avons recensé en 2015 à Molenbeek 20 agences bancaires et 58 appareils automatiques, que ce soit pour retirer de l'argent, ses extraits bancaires ou pour effectuer des opérations. J'ai d'ailleurs expliqué, vous le savez, notamment aux médias français, que Molenbeek n'est pas la base arrière du djihadisme. Je le dis à vous aussi, Molenbeek n'est pas un désert économique. Le rôle établi pour 2015 comptabilise un montant de 297.200 euros contre 31.600 en 2014. Il est vrai que certaines communes taxent davantage que Molenbeek ces sociétés bancaires. Il y en a d'autres qui taxent moins, mais quoi qu'il en soit, je peux vous assurer que la Commune n'est pas l'amie des banques. Pour le reste, je ne partage pas votre vision catastrophique et catastrophée d'un quartier du centre de Molenbeek qui serait déserté. En tout cas, je n'ai pas ce sentiment quand je m'y déplace. Au contraire, malgré les événements de ces dernières semaines, la chaussée de Gand est toujours fréquentée et appréciée. Et on peut saluer ici le dynamisme de nos commerçants et l'impulsion donnée par l'association des commerçants qui reste fort présente sur le terrain et nous persévérons, bien sûr, pour les épauler, pour mieux faire connaître la chaussée de Gand où, on le sait bien, on vient de France et des Pays-Bas. Nous poursuivons les activités, notamment comme les braderies et brocantes en collaboration avec les associations, les illuminations de fin d'année, activités relayées à travers nos publications.

Un mot également sur la poste, j'ai rencontré avec l'échevin de l'Économie des responsables de Bpost suite à la fermeture des agences Cristal Palace et Saintelette. Comme vous le savez, nous avons encore à Molenbeek deux bureaux de poste, un au niveau Osseghem et un autre rue de la Mélopée. D'autres communes sont bien moins loties

où il y a plus de difficultés et où n'y a parfois qu'un seul bureau de poste. Nous avons proposé à Bpost d'installer un point poste dans un bâtiment de l'Administration communale afin de garder un service de proximité dans le centre historique. Bpost nous a répondu que deux points poste ont déjà été ouverts, l'un à la chaussée de Gand, l'autre au boulevard Léopold II et nous a assuré qu'une évaluation se fera après quelques mois de fonctionnement. Et si cette évaluation ne s'avérait pas concluante par rapport à ces deux points poste actuels, il nous a été affirmé que l'offre de la Commune serait prise en considération. Sachant que leur difficulté est d'offrir la même qualité de service dans tous leurs points poste, notamment en terme d'ouverture, nous verrons quelles propositions concrètes ils feront. Nous souhaitons donc vraiment cette possibilité d'ouverture d'un point poste dans les bâtiments communaux mais il faut s'adapter en ce qui concerne les horaires, et nous communiquerons les suites de notre projet.

Pour conclure, croyez-moi, Mesdames et Messieurs les conseillers, toutes les personnes ici présentes au conseil communal sont soucieuses de la défense de tous les Molenbeekois et de tous les quartiers. Ce n'est pas, à notre sens, à mon sens, être respectueux que de mettre en doute cette évidence en prétendant que plus personne ne semble se soucier des Molenbeekois. Nous le sommes tous, certainement autant que vous, peut-être seulement avec moins d'arrogance, je vous le concède. Et peut-être que l'Echevin de l'Economie a quelques compléments d'information à donner sur ce dossier.

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Merci Madame la Bourgmestre.

Chers collègues, en complément aux éléments qui ont été avancés par Madame la Bourgmestre, je voudrais répondre à Monsieur Van Damme par rapport à ce qui a été entrepris par le service Développement économique sur ce sujet. Je voudrais quand même rappeler que j'ai rencontré quelques responsables de différentes banques qui ont pignon sur rue pour essayer de voir les possibilités de reprise entre autres de cette surface qui a été abandonnée par Fortis. Et tous m'ont affirmé que, depuis quelques années déjà, il y a cinq ou six ans, ils avaient un plan stratégique de redéploiement des agences. Ce qui signifie, en clair, la diminution du nombre des agences au niveau national, et que c'est un phénomène qui se développait au niveau européen. Molenbeek subit évidemment cette politique menée par ces grandes banques et les moyens que nous avons pour les persuader de rester sont évidemment extrêmement limités. Néanmoins, nous avons démarché trois institutions financières pour essayer de les convaincre, en discutant par exemple les prix des loyers, en rappelant que ce bâtiment appartient au Logement Molenbeekois. Et nous avons pour l'instant trois contacts qui sont relativement sérieux, mais sans aucune certitude parce que les autorisations doivent venir de la hiérarchie. Et je crains, en tout cas pour deux des trois, que ce ne soit extrêmement compliqué étant donné que les décisions ont été déjà prises depuis des années et que, pouvoir obtenir de leur part qu'ils restent à Molenbeek ou qu'ils se réinstallent pour d'autres enseignes bancaires, ce sera relativement difficile. Nous avons parmi les candidats potentiels retenus, une société de transfert d'argent vers l'étranger qui est prête à étudier la possibilité de négocier avec les propriétaires de distributeurs de billets pour essayer de les maintenir en intérieur afin d'éviter les difficultés évoquées par notre collègue Jamal Ikazban. C'est-à-dire que Fortis envisageait effectivement la possibilité d'installer un deuxième distributeur à l'extérieur. Sans aucune certitude, ils ont annoncé qu'ils allaient probablement le faire.

Vous savez très bien que la marge de manœuvre de la Commune, contrairement à ce que j'ai pu entendre à travers certaines interpellations, est égale à zéro vis-à-vis des institutions financières. Oser dire que la Commune a créé un désert économique est quand même un procès d'intention pas très honnête. Je ne vais pas polémiquer là-dessus évidemment, parce que ce qui doit tous nous motiver est l'intérêt des citoyens, c'est de leur permettre d'avoir accès à des liquidités. Il est clair que nous nous dirigeons de plus en plus vers une société où le numérique va prendre le dessus et on ne tient pas nécessairement compte de cette problématique de la fracture numérique. Nous avons des pans entiers de la population qui n'ont pas accès aux moyens informatiques, au PC banking pour pouvoir faire des transactions chez eux. Il y a là donc un véritable problème. Et je crois qu'au niveau politique - et ça concerne toutes les formations politiques à tous les niveaux de pouvoir et plus particulièrement le niveau fédéral bien évidemment -, on devrait pouvoir entamer une réflexion et éventuellement des négociations avec les institutions financières pour trouver de nouveaux moyens à même de permettre aux citoyens qui n'ont pas accès à l'informatique de pouvoir accéder aux liquidités.

Merci de votre attention.

**M. le Président :**

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Demaercke.

**M. Demaercke :**

Je sais bien que l'augmentation des taxes n'est pas la cause de la fermeture. Ce que j'ai dit n'est pas de suggérer qu'il faut convaincre les banques pour ouvrir plus de distributeurs de billets. La Commune reste donc sur sa position qui est de maintenir les taxes à 4.000 € et je voudrais bien savoir si ça vaut la peine et combien cela rapporte. Vous voulez être au niveau des autres, et j'ai lu dans la presse que les deuxièmes résidences et les résidences d'étudiants sont à zéro euro à Molenbeek alors que le taux est plus haut dans d'autres communes. Pourquoi alors ne pas augmenter ici et diminuer les taxes sur les distributeurs ?

**M. le Président :**

Merci Monsieur Demaercke.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban

**M. Ikazban :**

Merci Monsieur le Président.

J'avoue que je suis très déçu par une partie des réponses qui ont été données, sauf pour l'Echevin qui a été, lui, un peu plus honnête dans sa réponse - une fois n'est pas coutume !

**M. l'Echevin El Khannouss :**

... C'est extraordinaire !

## **M. Ikazban :**

... Mais je suis très déçu par la réponse de Madame la Bourgmestre. Je vais vous dire pourquoi, parce qu'elle a passé presque une demi-heure à nous expliquer pourquoi la poste et les banques s'en vont, ça on le sait, les habitants aussi. Ce que nous voulons, c'est des réponses à nos questions, à savoir ce que vous faites concrètement pour que les populations les plus fragilisées de certains quartiers ne subissent pas de plein fouet ces décisions, décisions qui ne sont pas de votre fait. Mais je persiste à dire que depuis que vous êtes là, depuis décembre 2012, économiquement parlant, on est en train de créer un désert économique. Ce que je vous reproche n'est pas la fermeture des banques et postes, pas la disparition des distributeurs de billets, mais le fait de ne pas réagir face à la situation où il convient de s'inquiéter et je n'ai pas l'impression que c'est ce que vous faites. Je sais que vous n'avez pas de baguette magique et que vous n'avez pas prise sur les multinationales. Mais j'ai eu une discussion, il y a quinze ans, avec le directeur de l'époque de l'agence Fortis. Et il m'a dit que Fortis de Molenbeek-Saint-Jean est l'une des banques qui engrange le plus de prêts hypothécaires à Bruxelles et qu'en même temps elle est dans une commune où il y avait le moins de problèmes de remboursement. A l'échelle de l'histoire, ce n'est pas grand-chose, quinze ou vingt ans. Donc, dire que ces quartiers ne sont pas intéressants économiquement n'est pas suffisant, il n'y a pas que ça, ce n'est pas la seule raison. Alors que le MR est en place et que son ADN économique est la défense des commerçants et du développement, en tout cas en théorie, car en pratique, on voit qu'on va vers le désert. Nous sommes des défenseurs de Molenbeek autant que vous, Madame, surtout dans les circonstances actuelles. Il y a des banques qui ferment et des distributeurs aménagés sans aucun respect pour la population, et là, l'Echevin l'a confirmé. Et j'espère que ce que vous êtes en train de faire va peut-être aboutir à quelque chose. Et quand vous dites que vous êtes impuissants, ce n'est pas tout à fait vrai. Je vais vous donner deux exemples. Il y a quelques années, le bureau de poste de la chaussée de Gand allait déjà fermer. Et je me souviens d'une interpellation citoyenne menée par le PTB qui n'était pas représenté au conseil communal, soutenu par Ecolo qui était dans l'opposition. Et à l'époque, le Bourgmestre en place a pris des contacts, a pris ses grands sabots, il a peut-être des sabots plus grands que les vôtres, et a été voir les responsables de la poste et défendu les habitants de cette commune. Et le bureau de poste est resté à sa place. Et on peut comparer avec ces dernières années depuis que vous êtes en place. Autre exemple, vous nous dites de donner des solutions s'il y en a, je vous en ai donné une. Chaussée de Gand, en face du Panorama, il y a une banque qui a reçu en location un local des Propriétés communales conditionnée à l'ouverture d'un guichet. Vous avez aujourd'hui des hôtels qui se développent dans la commune. Et vous pouvez très bien demander aux exploitants de favoriser l'ouverture de guichets à l'intérieur ou à l'extérieur, pour que les habitants de la commune, pas seulement les clients de l'hôtel, puissent les utiliser. Vous devez faire preuve d'imagination. On va bientôt avoir des antennes décentralisées de l'Administration communale, encore un héritage du passé. On pourrait très bien avoir des points postes puisqu'on est là pour rendre des services à la population. Donc, Madame la Bourgmestre, ne nous faites pas dire ce qu'on n'a pas dit, on ne vous reproche pas la fermeture des banques, on vous demande simplement d'être un peu plus active, un peu plus proactive. Et je pense que c'est possible en faisant un peu plus preuve d'imagination. Aujourd'hui on a voulu avoir des réponses et on n'en a pas vraiment eues. Vous nous avez donné les raisons qui font que les banques et la poste partent, ce ne sont pas vraiment des réponses concrètes. Je pense que le représentant des habitants ici présent va avoir du mal à donner une réponse à tous les signataires de l'interpellation.

Je vais conclure sur ce qu'a dit le représentant du MR au Conseil communal. C'est très symptomatique, c'est très significatif. Il a dit que le MR est désolé. Mais, vous savez, les Molenbeekois sont aussi désolés. Mais ils ont besoin d'avoir des mandataires qui ne soient pas seulement désolés, mais qui soient actifs, proactifs pour leurs habitants.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Ik geef het woord aan Mijnheer De Block.

**M. De Block :**

J'allais presque vous croire. Sauf quand vous dites qu'une commune a peu de leviers par rapport aux multinationales, car il y a un exemple où vos partis ont voté la libéralisation et la privatisation, augmentant la part du privé, allant même jusqu'à garantir la diminution des services là où ce n'est commercialement pas intéressant. Vous en êtes la cause, on vous a prévenus de ce qui allait se passer quand ces banques ont été privatisées. Et maintenant on s'étonne ! Je suis content que mon collègue Jeff Van Damme du SP.A ait reconnu que sa formation s'est trompée dans les années 80 et j'espère que le PS en fera de même aussi. Mais si on reconnaît qu'on s'est trompé, il faudrait prendre conscience de la nécessité d'une banque publique dont le pays a besoin. Et j'aimerais bien que la Commune aille dans le sens d'une banque publique, comme la CGER à l'époque dont la moitié des prêts étaient destinés à la construction de logements sociaux en Belgique.

Vous n'avez pas répondu à la question de savoir le point de vue de la majorité quand le privé, les multinationales abandonnent certaines régions et sur la nécessité alors d'un service public pour prendre le relais. Vous dites qu'on ne sait rien faire et que vous déconseillez la mise en place dans certains magasins, de distributeurs, pour des raisons de sécurité. J'ai proposé qu'on installe des distributeurs dans des bâtiments de la Commune et je vois que même Monsieur Ikazban est d'accord avec ça. Pourquoi ne ferait-on pas ça, car elle a encore des possibilités pour peu qu'elle soit audacieuse. Il y a des villes en Espagne qui ont créé des banques coopératives. Il n'est donc pas inimaginable qu'une Région crée une banque publique. J'aimerais donc avoir des réponses sur deux questions précises. Pourquoi la Commune ne prend pas position par rapport à ce débat et pourquoi n'installe-t-elle pas de distributeurs de billets dans les bâtiments communaux ?

Merci.

**M. le Président :**

Merci beaucoup, l'incident est clos.

Mijnheer Demarcke, dank u voor uw burger interpellatie en u ziet dat het ontwerp hier heel belangrijk voor de gemeenteraadsleden is.